A-S- L. La Joie de Vivre M. Martin Alain. Président 3 Allée Fernand Raynaud Hyères 83400 Le 18/03/2018 à Hyères Maître Patrick Gaulmin 2, avenue Docteur Perron 83400 Hyères

## Vos réf : AFFAIRE COOPERATION ET FAMILLE / ASL A JOIE DE VIVRE 1600090/PG/CV Lettre avec AR

Maître.

Nous accusons réception de votre lettre du 12 mars 2018.

L'adresse à laquelle vous avez envoyé votre courrier en recommandé du14 février 2018 est celle d'un ancien Président de l'ASL qui n'est plus élu depuis 2007.

Nous en sommes d'autant plus surpris car cette adresse n'a jamais été utilisée pour nos échanges concluant à l'accord sur la servitude avec votre cliente.

Il semblerait donc que vous n'ayez pas été informé de la convention signée le 15 juillet 2016 entre SA d'HLM COOPERATION ET FAMILLE représentée par Mme chef du service administratif et juridique et le président M. Jacques Frigière pour l'ASL. LA JOIE DE VIVRE.

Dans cette convention article 2 : la servitude de passage s'effectue par le boulevard de la joie de vivre conformément au plan joint. Il n'est absolument pas mentionné une autre servitude que celle-ci pour accéder à la parcelle CV 199.

Cette convention a été rédigée par les parties en s'appuyant sur le jugement du Tribunal de Grande Instance de Toulon en date du 26 janvier 1998 qui :

« DIT que le désenclavement de la parcelle CV199 (ex H298) située à Hyères, appartenant à la SA COOPERATION et FAMILLE, se fera par un raccordement de 8 mètres au réseau routier du Lotissement LA JOIE DE VIVRE et selon un tracé figuré au plan établi par l'expert BUET (annexe 4.2) puis par le réseau routier du lotissement LA JOIE DE VIVRE,

Par ailleurs, l'allée Charles Chaplin ne jouxte pas la parcelle CV 199 mais la parcelle CV 106 en espace vert qui appartient à notre l'ASL.

En conclusion, au regard de la convention signée par les parties, votre requête nous apparait infondée.

Veuillez agréer Maître, l'expression de mes sentiments distingués.

Pièces jointes : convention et plan Le Président de l'ASL « La joie de vivre » à Hyères

ALAIN MARTIN